

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conformément au règlement européen sur les produits de construction (RPC) n° 305/2011

N° RPC - 4017/18 - 190701

- 1. Code d'identification unique du produit type :**
GECOL SUPER
- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, selon l'article 11, paragraphe 4 :**
La date de fabrication et le nom du produit sont imprimés sur le sac.
- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**
Adhésif ciment pour la pose de carrelage.
Usage : intérieur et extérieur.
- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**
GECOL SERVICIOS, S.L.
C/ Marineta 14 et 16 – Pol. Ind. Llevant
08150 Parets del Vallés (Barcelona) ESPAGNE
Tél. : (+34) 902 41 41 20
Page Web : www.gecol.com
Courrier électronique : info@gecol.com
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**
Sans objet.
- 6. Le ou les systèmes de vérification d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**
Système d'évaluation de type 3.
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**
EN 12004-1 : 2017
Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié :
LGAI TECHNOLOGICAL CENTER, S.A. / Applus (n° 0370).
Tâche menée : Essais initiaux.
Système : Type 3.
Document délivré : Rapport d'essai n° 11/4334-3503-S.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Sans objet.

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Libération de substances chimiques dangereuses	Voir FDS	UNE EN 12004-2 : 2017
Adhérence initiale	$\geq 1 \text{ N / mm}^2$	
Adhérence après immersion dans l'eau	$\geq 1 \text{ N / mm}^2$	
Adhérence après vieillissement thermique	$\geq 1 \text{ N / mm}^2$	
Adhérence après cycles gel/dégel	$\geq 1 \text{ N / mm}^2$	
Temps ouvert : adhérence 20 minutes	$\geq 0,5 \text{ N / mm}^2$	
Temps ouvert prolongé : adhérence 30 minutes	$\geq 0,5 \text{ N / mm}^2$	
Glissement	$\leq 0,5 \text{ mm}$	EN 13501-1
Réaction au feu	Clase A1	

Les exigences auxquelles répond le produit si, conformément aux articles 37 et 38, une documentation technique spécifique a été utilisée :
Sans objet.

10. Les prestations du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Antonio Ortega Martín.

Directeur de la qualité

Valdemoro (Madrid), 01/07/2019



11. Substances dangereuses (Article 6 (5)) :

Conforme selon les articles 31 et 33 du Règlement « REACH » n° 1907/2006

- Fiches des données de sécurité :

FDS G100 SUPER

- Information sur les substances de l'article 57 du règlement « REACH » :

Sans objet.